

# SURVEILLANT.E DE NUIT

EN SECTEUR SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

## PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Agents de services généraux reconnus soit par un statut de veilleur de nuit ou de surveillant de nuit, soit par un statut de surveillant de nuit administratif
- Demandeurs d'emploi
- Reconversion professionnelle
- Français parlé et écrit

## DURÉE DE LA FORMATION

- 245 heures de formation théorique (35 jours)
- 210 heures de stage pratique possible en fonction du parcours du candidat

## COÛT DE LA FORMATION

**Frais administratifs : 20 €**
**Parcours complet : 2 940 €**
**Cette formation est ouverte aux financements suivants :**

- Employeurs : Fonds propres ou via OPCO
- Organismes : Pôle Emploi ou autres
- Non éligible au CPF
- Financement personnel : 2 750 €

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens (56h)

- Sécurité des personnes accompagnées dans leur environnement
- Prévention des incidents ou accidents
- Réponses aux incidents ou accidents

### Bloc 2 : Accompagnement des personnes (77h)

- Mise en œuvre des conditions d'accompagnement
- Intervention dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Prévention et gestion des situations problématiques dans la limite de ses responsabilités

### Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle (49h)

- Assurer la continuité de l'accompagnement
- Contribuer à l'adaptation et/ou à la réalisation du projet de la personne
- Participer à l'équipe pluri-professionnels
- Participer à l'accueil et l'intégration de nouveaux professionnels et stagiaires

### Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire (28h)

- Exercice professionnel tenant compte des spécificités de la nuit
- Prévention des impacts du travail de nuit sur la santé du/de la professionnel.le

**Module d'accompagnement méthodologique à la préparation aux différentes épreuves (35h)**


Le.a surveillant.e de nuit intervient principalement au sein de structure d'hébergement collectif accueillant des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes en situation de précarité ou des enfants en difficulté sociale et familiale.

Ces missions consistent à assurer la sécurité physique et morale des personnes et veille à ce que leur repos soit préservé. Il.elle est aussi garant du relais entre les équipes de jour ou de nuit.

En effet, le.a surveillant.e de nuit transmet les informations et note les éventuelles observations qu'il.elle a constaté(e) durant la nuit. Il.elle peut être amené à gérer des situations d'urgence ou de tension selon les protocoles en vigueur dans l'établissement. Il peut être amené à effectuer différentes tâches administratives.

## SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le.a surveillant.e de nuit peut évoluer vers des postes comme :

- Aide médico-psychologique (AMP)
- Moniteur-éducateur (ME)
- Agent de prévention de sécurité des personnes et des biens

## COMPÉTENCES VISÉES

Les missions principales du/de la surveillant.e de nuit sont de :

- Mettre en œuvre les protocoles de sécurité et les procédures d'alerte
- Prévenir des incidents et/ou accidents, des intrusions, des fugues...
- Faire appliquer les règles de sécurité
- Signaler tout dysfonctionnement
- Effectuer les contrôles prescrits par l'établissement
- Intervenir selon les priorités et gérer les situations d'urgence
- Alerter les interlocuteurs et mobiliser le cadre d'astreinte
- Adapter son comportement pour assurer une écoute active et bienveillante
- Mettre en œuvre les conditions favorables au sommeil
- Réaliser les visites particulières pour les résidents qui le nécessitent (douleur, maladie...) suivant le protocole établi par les professionnels de santé
- Gérer le réveil impromptu, répondre aux sollicitations
- Répondre au besoin d'hygiène et de confort pour préserver le sommeil
- Aider à la prise de médicaments préparés selon les protocoles en vigueur
- Prévenir et gérer les situations de tension et les évènements imprévus en lien avec le cadre d'astreinte
- Organiser le travail de nuit et veiller à la continuité de l'accompagnement avec les professionnels de jour
- Participer aux réunions pluridisciplinaires

## MODALITÉS DE SÉLECTION

L'entrée en formation se fait à partir de la validation d'un dossier de candidature.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

**Bloc 1** : Mise en situation reconstituée réalisée en salle de formation.

- Certification SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Certification EPI (Equipier de Première Intervention)

**Bloc 2** : Analyse préparée d'une situation vécue, élaboration d'un écrit sur support numérique et présentation devant un jury

**Bloc 3** : Présentation à un jury d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du/de la candidat.e accompagnée d'un dossier de preuves professionnelles (anonymisées).

**Bloc 4** : Etude de cas tirée au sort et présentation devant un jury.



## NOUS CONTACTER

INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE

Adresse : 6 bis rue Denis Papin, 92600 Asnières-sur-Seine

Tel : 01 76 64 73 90

Mail : [secretariat@institut-iris.fr](mailto:secretariat@institut-iris.fr)

Référent handicap : [referent-handicap@institut-iris.fr](mailto:referent-handicap@institut-iris.fr)

Site : [www.institut-iris.fr](http://www.institut-iris.fr)



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCES